



A l'attention de la Ligue de Défense des Conducteurs

Monsieur,

Vous m'avez interrogée au nom de l'association, "La ligue de défense des conducteurs" que vous représentez, sur ma conception de la politique de prévention routière.

Je considère que la politique menée depuis plusieurs années est excessivement répressive. Et ne nous voilons pas la face, elle constitue un impôt déguisé qui pèse sur les conducteurs.

Cette politique se caractérise par une multiplication des radars installés à des endroits trop souvent stratégiques, dans le sens où ils assurent leur rentabilité, plutôt que dans des lieux dont la dangerosité est avérée.

La politique menée est injuste dans la mesure où elle pèse essentiellement sur les travailleurs et les familles modestes qui ne résident pas dans un centre-ville doté d'infrastructures de transports en commun et qui ont un besoin impérieux de se déplacer avec leur véhicule, pour leur activité professionnelle ou pour les actes de la vie courante tels que les trajets vers l'école, les courses etc.

C'est pourquoi en tant qu'élue à l'Assemblée Nationale je défendrai la mise en place d'un moratoire sur l'installation de nouveaux radars et un audit, mené au niveau départemental, sur leur localisation au regard des zones de dangerosité.

La multiplication de zones à vitesse différentes, parfois sur un même axe routier et sur une courte distance (110, puis 90 puis 70, puis retour à 90 etc.) fait que parfois juste quelques secondes d'inattention entraînent une verbalisation.

Je ne suis pas convaincue que le fait de regarder sans cesse son compteur de vitesse plutôt que la voie soit un facteur de sécurité...Je pense également qu'une réflexion globale sur les limitations de vitesse, leur impact réel en matière de sécurité et leur cohérence avec l'environnement, s'impose.

J'observe par ailleurs que si les "excès de vitesse" sont sévèrement réprimés, des fautes de conduite manifestes, empiètement sur ligne blanche, dépassement dangereux, changement de file sans clignotants etc. ne sont plus jamais sanctionnés, contrairement à d'autres pays.

Je suis donc favorable à une meilleure sensibilisation aux comportements à risque précités et à une plus large tolérance en matière de léger dépassement des vitesses autorisées tandis que les grands excès de vitesse seraient fermement réprimés.

Des stages de remise à niveau devraient pouvoir être proposés périodiquement aux conducteurs à faible coût.

Priorité me paraît devoir être donnée à l'information et au dépistage en matière de prise d'alcool, de stupéfiants mais aussi de médicaments.

Par ailleurs, rien d'efficace n'est proposé pour mettre fin aux accidents les plus dramatiques, très souvent des retours de jeunes après des soirées. Je souhaiterais lancer une consultation auprès de différents intervenants, forces de l'ordre, associations routières ou de jeunesse, municipalités, susceptibles d'émettre des propositions qui ne soient pas exclusivement orientées vers la répression, et inciter les municipalités à favoriser des solutions de transport alternatifs, taxis, minibus etc.



Enfin, je ne suis pas favorable au permis à points, en tant qu'élue je proposerai donc sa suppression.

Conduire me paraît relever des libertés individuelles dans notre monde moderne et la suspension ou suppression du permis de conduire doit en conséquence relever exclusivement de l'appréciation du juge suite à des fautes graves et non être le fait d'une décision administrative.

La suppression du permis à point entraîne de nombreuses personnes à conduire sans permis, et donc sans assurance, ce qui est préjudiciable pour les tiers en cas d'accident.

D'autre part, les verbalisations ont pour effet l'annulation de 100 000 permis par an, ce qui conduit au chômage nombre de nos compatriotes.

Enfin, je défendrai un plan de rénovation du réseau routier, dont la gestion doit revenir dans le giron de l'Etat.

Elue députée, membre d'une future majorité patriote, j'œuvrerai en concertation avec les associations à l'élaboration d'une politique de sécurité routière responsable et équitable. Les automobilistes ne doivent plus être considérés comme des délinquants potentiels.

Bien cordialement

Brigitte Nédélec

Candidate du Front national sur la 6ème circonscription de Loire Atlantique.

Conseillère Régionale des Pays de la Loire

Benoist Rouaud

Suppléant

Consultant en sécurité